

LE CORPUS

Notre étude du système verbal persan porte sur une période allant du X^e au XVI^e siècle et sur une aire géographique comprenant l'Iran, l'Afghanistan, l'Asie centrale (Ouzbékistan, Tadjikistan) et le nord de l'Inde (Sind) actuels. La période est longue et l'aire géographique vaste mais cela est nécessaire pour que le matériau dont on disposera soit contrasté et des plus riches. Il importe alors que notre corpus en soit l'image équilibrée.

Choisir des textes, c'est renoncer à beaucoup d'autres ; et les précautions à prendre pour en sélectionner sont multiples. La question du genre "littéraire" n'est pas sans conséquence sur nos conclusions. Il est aussi indispensable de s'interroger sur la qualité des manuscrits par lesquels ils nous sont parvenus. Et il y a des difficultés inhérentes à leur transmission. Nous pensons notamment au nombre parfois élevé des copies. Toutes ces questions feront l'objet du premier chapitre.

Nous nous focaliserons ensuite sur le problème des dialectes, ou comme le dit Lazard, sur les « formes locales de la langue commune »³⁰. Si elles ont été clairement identifiées pour les X^e-XI^e siècles – on pense bien entendu au judéo-persan –, des différences linguistiques plus ou moins fortes demeurent pour les périodes plus récentes. Il nous appartiendra d'être attentive à leur existence.

Dans un troisième chapitre, nous dresserons un inventaire détaillé des textes sélectionnés. Dix serviront de référence à l'ensemble de l'étude, d'autres – environ une douzaine – seront consultés par sondage, ou pour un trait bien précis.

Cette partie sur le corpus s'achèvera par une étude quantitative de formes, susceptible de donner un premier aperçu sur les évolutions qu'a subies le système verbal. Un changement dans les proportions de l'emploi d'un morphème peut traduire un changement de sens, mais paradoxalement il peut tout aussi bien ne rien signifier de tel.

³⁰ Lazard 1340/1961, repris dans 1995a, p. 17.

Chapitre 1

QUELS TEXTES POUR NOTRE CORPUS ?

1.1. Choix des textes

Les œuvres versifiées doivent être écartées : exploitant le génie de la langue jusqu'à ses dernières ressources, le poète s'autorise trop souvent des libertés grammaticales pour respecter la métrique. Un vers présentera le morphème *bi-* selon que le poète a besoin d'un élément supplémentaire pour parfaire le pied. Et si la présence de l'élément peut être commandée par les exigences de la métrique, sa position l'est également. On songera ici aux célèbres vers de Rōdakī³¹ où la rime est en *āyad hamē* avec *hamē* rejeté après le verbe *āyad*. Un tel ordre syntaxique existait dans la prose mais il était rarement utilisé ; ici il est généralisé à tout le poème. Par ailleurs, mais cela est une évidence, la prose étant sujette à moins de contraintes que la poésie, elle est un témoin plus proche, donc plus fiable, de la langue parlée.

Nous n'avons pas plus retenu de traductions, celles du Coran en écriture arabe comme celles de la Bible en judéo-persan. Très souvent interlinéaires, elles calquent la langue de départ et certaines de ses structures. Pourtant très précieuses sur le plan lexical, ceci les rend inexploitable pour des recherches sur la syntaxe, et même parfois pour la morphologie³².

Il nous fallait retenir des ouvrages en prose ayant aussi échappé à des remaniements successifs. Nous savons que les scribes ont tendance à corriger les archaïsmes en leur substituant les usages et graphies propres à leur époque : les copies altèrent l'original³³. Des textes ont heureusement été préservés de corruptions trop nombreuses, soit qu'ils aient eu un intérêt littéraire limité, soit qu'ils aient traité leur sujet avec des représentations que les générations suivantes ont jugées obsolètes. Ils sont

³¹ Nafisi 1382/2003, pp. 251-255.

³² Pour des exemples d'irrégularités, voir Lazard 1978 : ordre des mots identique à l'arabe, emploi du pluriel ; pour les traductions bibliques, même si elles ne sont pas interlinéaires, elles sont malgré tout réalisées mot à mot et de manière automatique, c'est-à-dire sans égard pour la syntaxe persane (cf. Gindin 2007, II, p. 8, note 6).

³³ Voir Richard 2003, p. 44.

oubliés et de nouveaux textes qui correspondent aux nouvelles préoccupations voient alors le jour. Certains textes scientifiques, théologiques et historiques sont de ceux-là.

Les commentaires du Coran ou les récits hagiographiques sont les plus intéressants. Pauvres en vocabulaire technique, les *tafsīrs* sont écrits dans une langue simple et compréhensible, destinée à l'édification du peuple, et ils sont principalement composés d'épisodes narratifs, ponctués de quelques dialogues³⁴.

Bien qu'ils aient parfois une facture plus littéraire, les ouvrages historiques ont aussi retenu notre attention : les récits et les dialogues y utilisent des verbes variés, conjugués à divers temps. Dans la mesure du possible, nous avons privilégié les textes qui ne présentaient pas de recherche de style particulière, les analyses auraient été faussées. Bien entendu, les passages en vers et en arabe qui ont l'habitude d'émailler ces textes n'ont pas été pris en compte.

L'idéal aurait été de ne sélectionner que des textes d'un seul et même genre : ou *tafsīrs*, ou textes médicaux. Mais la réalité des manuscrits conservés étant ce qu'elle est, les choix sont limités ; nous avons finalement retenu un texte médical, important par l'ancienneté du manuscrit par lequel il nous est parvenu. Les autres sont des *tafsīrs* ou des textes historiques.

1.2. Manuscrits et copies

De possibles remaniements soulèvent maintes difficultés³⁵. A cela s'ajoute la question de l'authenticité même de certains manuscrits. En atteste la découverte – et les doutes qui l'ont suivie – d'un manuscrit du *Qābusnāma*. Frye y voyait un manuscrit très ancien, même antérieur aux autres manuscrits conservés comme le *Kitāb al-abniya*, le *Šarh-i ta'arruf* et le *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb* ; Minovi, lui, en a tout de suite contesté l'authenticité, avançant que ce manuscrit ne pouvait pas être antérieur à 1321/1942³⁶. Pour arriver à cette conclusion, Minovi se fonda sur des indices linguistiques. Il rappelle qu'il est tout à fait possible de trouver en Iran papiers et encres anciens, et donc que l'étude codicologique pouvait difficilement révéler la supercherie.

³⁴ Lazard 1963, p. 57.

³⁵ Pour les motifs de ces remaniements, voir en particulier Minovi 1351/1972, pp. 5-6 et Smurzyński 2002, pp. 203-211.

³⁶ Frye 1955 et Minovi 1335/1956. Frye a rectifié son erreur depuis.

Seule une analyse chimique³⁷ aurait « peut-être »³⁸ révélé le faux mais Frye ne put y avoir recours. En revanche, la reprise à l'identique de mots pehlevi mal retranscrits par Bahār dans son *Sabkšēnāsi* ainsi qu'un emploi trop systématique du suffixe verbal *-ē* et d'autres archaïsmes permettaient d'assurer que ce manuscrit était un faux, postérieur à 1321/1942, c'est-à-dire après la première parution de l'ouvrage de Bahār.

En nous attachant au morphème dialectal *mar* comme indice linguistique, nous avons montré ailleurs³⁹ les difficultés qui pouvaient entacher les conclusions linguistiques : multiplicité des manuscrits pour certains textes très célèbres comme le *Tārīx-i Tabarī*⁴⁰ ; fluctuation de dates avec l'exemple de l'astronome Muhammad b. Ayyūb Tabarī⁴¹ ; et corrections éventuelles des copistes au prisme de leur dialecte, dialecte qui bien évidemment peut différer de celui qu'ils copient.

Comme notre travail n'est pas l'édition de textes, nous sommes allée vers les éditions dotées d'apparats critiques, et lorsque des textes, qui nous semblaient pourtant dignes d'intérêt pour les raisons déjà évoquées, n'étaient pas publiés, nous avons choisi ceux qui existaient sous la forme de manuscrits autographes ou rédigés peu de temps après l'époque de leur première rédaction⁴². Nous nous sommes appuyée sur les notices de Storey (1927-1977), parfois revues par Bregel' (1972).

1.3. De nouveaux manuscrits ?

Etablir un corpus n'est jamais que provisoire. Si Bregel' a pu revoir certaines notices de Storey, c'est parce qu'on avait découvert de nouveaux manuscrits. Ces derniers peuvent alors radicalement changer notre connaissance du persan. Que l'on songe à la découverte puis à la publication dans les années 1980 – c'est-à-dire hier au vu de l'histoire du persan – du *Qor'ān-e Qods*. Ce texte est le témoin d'un dialecte dont nous n'avions pas connaissance jusqu'ici, celui du sud-est de l'Iran, probablement le Sistan. Dans les années

³⁷ Par exemple, la présence de couleur bleue sur un autre manuscrit acheté par Frye ne peut être antérieure au XIX^e siècle.

³⁸ Nous reprenons ici l'hésitation de Minovi (« *šāyad* » dans Minovi 1335/1956, p. 454).

³⁹ Lenepveu-Hotz 2010b.

⁴⁰ Cf. Daniel 1990.

⁴¹ Cf. Lazard 1348/1969. Lazard a montré qu'une mauvaise lecture du manuscrit avait conduit à situer cet auteur au début du XIII^e siècle alors qu'il aurait en réalité écrit à la fin du XI^e siècle.

⁴² Même si le scribe corrige, la langue reste alors sensiblement identique – car de la même époque – que la rédaction. Mais des différences dialectales peuvent exister.

futures, grâce à la numérisation grandissante, nous découvrirons peut-être notre "partition de Mozart" inconnue⁴³.

⁴³ Allusion à la découverte très récente d'une partition de Mozart dans un grenier du Tyrol, qui s'ajoute à deux autres, elles aussi très récentes (2006 et 2009). Cf. « Découverte d'une partition inconnue pour piano de Mozart », *Le Monde*, 2 mars 2012.

Chapitre 2

DIATOPIE ET DIACHRONIE : A PROPOS DES DIALECTES

Notre aire d'étude étant aussi vaste (Iran, Asie centrale, Afghanistan et nord de l'Inde), on peut raisonnablement s'attendre à une diversité de dialectes, plus ou moins proches les uns des autres. C'est pourquoi une étude diachronique ne peut faire l'économie de considérations diatopiques.

Tenir compte de la dimension dialectale de chaque texte conduit alors à observer deux types de phénomènes : tel trait peut n'exister que dans une seule partie du domaine iranien ; un fait de langue est susceptible d'évoluer à des rythmes différents selon les régions, autrement dit, il peut se maintenir à un endroit quand il a déjà disparu d'un autre, et notamment quand ces endroits sont à la marge du domaine linguistique. Les aires périphériques sont en effet plus conservatrices que les régions centrales⁴⁴.

2.1. Deux écritures pour deux dialectes à époque ancienne (X^e-XI^e siècles)

Aux X^e et XI^e siècles, la langue persane n'est pas encore unifiée et le système verbal d'un texte, quelle qu'en soit la qualité, ne saurait être tenu pour normatif. Même si la langue littéraire est en cours de constitution autour des parlers du nord-est de l'Iran, tous les ouvrages ne présentent pas un état de langue homogène.

Une ligne de partage apparaît entre les dialectes du nord, en écriture arabe, et ceux du sud représentés par les textes judéo-persans anciens et le *Qor'ān-e Qods*⁴⁵. Lazard a montré que les premiers, appelés *darī*, étaient « une forme de perse fortement influencé par des parlers de type parthe »⁴⁶, tandis qu'il fallait voir dans les seconds une langue bien plus proche du pehlevi, et que les différences entre ces deux derniers ne seraient en fait que « ce qui distingue ordinairement une langue littéraire d'une langue parlée

⁴⁴ Cf. Feuillet 2006, p. 47.

⁴⁵ Il ne faut pas non plus exclure des variantes au sein de chaque région (Lazard 1975c, pp. 600-601).

⁴⁶ Lazard 2003b, p. 98. Que le sogdien ait été la langue parlée dans la région de Samarcande (Lazard 1975c, p. 599) a pu aussi avoir une influence sur ce dialecte du nord-est.

courante »⁴⁷. Dans chaque groupe, on compte de nombreux dialectes, moins éloignés entre eux par de réelles différences que par de légères nuances.

Le judéo-persan ancien apporte de précieuses informations sur l'évolution de la langue. Les caractères hébreux révèlent certaines prononciations que masque la graphie arabe et notent un autre dialecte – ou plutôt d'autres dialectes – que ceux du nord-est, dialectes de la majorité des autres documents conservés. Par exemple, en judéo-persan, il existe encore la distinction entre les deux prépositions *bē* et *pad* que l'on trouve en moyen perse, tandis que le persan en écriture arabe ne connaît que *ba*⁴⁸. Pour les verbes, certaines formes sont semblables à celles du moyen perse et diffèrent de celles du persan⁴⁹. Ainsi dans le *Tafsīr d'Ezéchiel* (TE 9, 11), *phryz-*, « s'abstenir », est identique au moyen-perse *pahrēz-*, alors que ce verbe a subi une interversion en persan : *parhēz*⁵⁰. D'autres ont même disparu en persan (by 'ndrznyd, « il conseille » (TE 178, 9), à rapprocher du verbe moyen-perse *handarzēnīdan*, « conseiller »). Le judéo-persan ne présente pas pour autant une langue uniforme. Des études ont montré qu'il existe plusieurs dialectes, la ligne de fracture se situant de nouveau entre le nord et le sud⁵¹.

Ces distinctions dialectales nous ont conduite à inclure dans notre corpus, pour les X^e-XI^e siècles, des textes judéo-persans – documents juridiques et commentaires bibliques, dont le *Tafsīr d'Ezéchiel* –, à côté de textes originaires du nord-est, le *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb* et le *Tārīx-i Sīstān*⁵². Nous avons écarté le *Qor'ān-e Qods*, pourtant fort intéressant en raison de son parler du sud-est, parce que c'est une traduction interlinéaire du Coran, de fait inapte à rendre compte finement de traits syntaxiques. De même, nous n'avons pas exploité le *Kitāb al-abniya* d'Abū Mansūr Muvaffaq car ce texte ne propose pas une grande diversité de verbes, tant lexicale que morphologique⁵³. Pour les deux groupes de dialectes, nous verrons si, aux divergences phonologiques et lexicales dont nous venons de parler, il faut ajouter des différences dans le système verbal.

⁴⁷ Lazard 2003b, p. 100.

⁴⁸ Lazard 1986 ; Paul 2003b. Lazard (1986, repris dans 1995a, p. 154, note 5) signale toutefois la présence de la préposition *bē* dans un vers du *Tārīx-i Sīstān*. La préposition existe aussi dans le *Qor'ān-e Qods* (Lazard 1990a, pp. 110-111).

⁴⁹ Pour d'autres termes inconnus du persan, voir Mainz 1977.

⁵⁰ Gindin 2005 pour d'autres exemples.

⁵¹ Voir notamment Shaked 2009. Cela n'exclut pas certains phénomènes de contamination entre les différents dialectes, surtout lorsqu'ils apparaissent dans un même ouvrage comme le *Tafsīr d'Ezéchiel*.

⁵² En dépit de son origine, ce dernier est représentatif du *fārsī-i darī*, « le persan de cour », et appartient à la même aire dialectale que le *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb*. Sur ce point, cf. *infra*, § 3.1.4.

⁵³ Voir la remarque de Lazard (1963, p. 47).

2.2. Différences dialectales à époque plus récente (XII^e-XVI^e siècles)

Même s'il est généralement admis que la langue littéraire commence à s'unifier dans le courant du XII^e siècle⁵⁴, des nuances dialectales subsistent : les différences actuelles entre persan d'Iran, kâboli et tadjik en témoignent. Les textes judéo-persans ne présentent plus de spécificités particulières – ce sont d'ailleurs souvent des ouvrages en vers. Mais parmi les textes en écriture arabe, on décèle quelques dissemblances. L'ancienne fracture entre le nord et le sud y est probablement moins sensible : il s'agit davantage de traits propres à une région. Ainsi des morphèmes n'apparaissent que dans une partie du domaine : au XV^e siècle, *mar* est caractéristique des textes de Hérat ; nous n'en avons pas trouvé trace dans les ouvrages provenant d'autres régions. De plus, il semble que le morphème se soit spécialisé dans certains emplois de marquage d'objet indirect, dont la possession externe et l'emphase⁵⁵. On peut alors envisager qu'il existe d'autres variantes dialectales, dont certaines ont trait au système verbal.

Il sera d'autant plus important de choisir des textes transmis par de bons manuscrits qu'à ces époques plus récentes, les particularités dialectales paraissent ténues. Par chance, nous avons eu accès à des textes autographes : le *Rauzat al-ahbāb fī siyar al-nabī wa-'l-āl wa-'l-ashāb* de 'Atā' Allāh Daštakī Šīrāzī et le *Tazkirat al-tavārīx* de 'Abdallah Kābulī. Nous avons aussi retenu des textes conservés par des manuscrits dont la date est fort proche de celle de leur composition (Juvainī⁵⁶, *Tārīx-i jahān-gušā* ; Haravī, *Tārīx-nāma-i Harāt* ; Hāfiz-i Abrū⁵⁷, *Panj risāla-i tārīxī* ; Nūr al-Dīn Muhammad Šams al-Dīn Qazvīnī, *Silsila-nāma-i x^vājagān-i naqšband*).

⁵⁴ Cf. Lazard 1963, pp. 23-24. Paul (2002a, pp. 22-24) rappelle cependant qu'aucune étude sur l'évolution de la morphologie et de la syntaxe n'a été réalisée. Il est donc difficile d'être affirmatif sur ce sujet.

⁵⁵ Voir Lenepveu-Hotz 2009.

⁵⁶ Nous suivons Paul (2002a).

⁵⁷ Utilisé aussi par Paul (2002a).

Chapitre 3

LES TEXTES

Pour les dix textes de référence, nous suivrons un ordre chronologique de présentation, tout en sachant que certains ouvrages ont une date approximative. De larges extraits ont été étudiés : une centaine de pages lorsque la longueur du texte le permettait. Nous avons retenu quatre ouvrages pour chaque époque qui borne notre étude, les X^e-XI^e siècles et les XV^e-XVI^e siècles, et deux textes pour l'époque intermédiaire, XIII^e-XIV^e siècles.

3.1. Les textes des X^e et XI^e siècles

Nous avons choisi des textes dont le système verbal n'a, à notre connaissance, encore jamais fait l'objet d'études. Dans ses recherches sur *(ha)mē*⁵⁸ et *bi-*, Lazard⁵⁹ analyse des extraits du *Tārīx-i Tabari*, du *Tarjuma-i tafsīr-i Tabari*, du *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb*, du *Tafsīr* de Cambridge, du *Šarh-i ta'arruf* et de l'*Iskandarnāma*. MacKinnon⁶⁰, lui, s'appuie sur les formes verbales de quelques passages du *Tārīx-i Bal'amī*. Nous avons donc écarté tous ces textes, à l'exception du *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb*, parce que son manuscrit est très ancien. Nous y avons ajouté des textes judéo-persans, ainsi que le *Tārīx-i Sīstān*.

3.1.1. *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb* (HM)

Abū Bakr Rabī' b. Ahmad Axavainī Buxārī a composé le *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb*, « Guide des étudiants en médecine », dans le 3^e quart du IV^e/X^e siècle, quelques années avant 370/980⁶¹. Il était "élève" d'un "élève"⁶² d'Abū Bakr Muhammad b. Zakariyā Rāzī, le célèbre Rhazès. Axavainī Buxārī rédigea ce traité de

⁵⁸ Nous transcrivons ainsi le morphème, car un tiret final supposerait qu'il est toujours préfixe. La transcription *(ha)mē(-)* alourdirait le texte.

⁵⁹ Lazard 1963, p. 279, note 2.

⁶⁰ MacKinnon 1977, p. 13, note 12.

⁶¹ Voir Minovi 1329/1950, p. 501.

⁶² Il est dit "élève" par Storey (1927-1977, II, p. 199) qui suit en cela les notes d'Abū Tālib en marge d'un manuscrit mais l'auteur dit lui-même : *man šāgird-i Abulqāsim-i Maqān'ī am [...] va šāgird-i Muhammad bin Zakariyā būd*, « je suis élève d'Abulqāsim-i Maqān'ī [...] et il fut l'élève de Muhammad b. Zakariyā », (HM 303, 2-4). D'autres passages sont cités dans Minovi 1329/1950, pp. 500-501.

médecine dans un but pédagogique. Il aurait exercé à Boukhara⁶³, voilà pourquoi HM est écrit dans un dialecte du nord-est.

Seuls trois manuscrits conservent ce texte. L'un d'eux est le troisième plus ancien manuscrit persan connu⁶⁴ après le *Kitāb al-abniya* d'Abū Mansūr Muvaffaq et le *Šarh-i ta'arruf* de Kalābādī. Il s'agit du manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne⁶⁵, copié en 478/1085, qui sert de référence à l'édition de Matini (1344/1965). Les variantes ou éclaircissements qui y sont apportés le sont grâce au manuscrit d'Istanbul, Fātih 3646 (F), écrit en 510/1116, mais aussi parfois grâce aux annotations d'un médecin, Abū Tālib b. Muhammad b. Abī Zaid al-tabīb – lisibles dans la marge du manuscrit d'Oxford⁶⁶ (B. H. pour *be hāmeš*, « dans la marge ») – ou grâce au manuscrit n° 4501 de la Bibliothèque Malek de Téhéran (M) qui date également du début du VI^e/XII^e siècle⁶⁷.

Le caractère ancien du texte, tout comme celui du manuscrit où il est conservé, et l'absence de tout aspect littéraire font de cet ouvrage un témoin essentiel dans la formation de la langue. On pourra certes regretter que beaucoup de phrases utilisent la copule, que peu de verbes sont conjugués sur le radical du passé et qu'il n'y a pas de passages narratifs, mais le lexique verbal y est très varié et la syntaxe, bien moins formulaire que dans le *Kitāb al-abniya*. Aussi en avons-nous choisi une partie plus grande que pour les autres textes : sur les 811 pages de l'édition de Matini, nous avons étudié les 400 premières pour les morphèmes (*ha*)*mē* et *-ē*, les 300 premières pour *bi-*, et pour nos autres chapitres, les 200 premières⁶⁸.

3.1.2. Textes judéo-persans (JP)

A côté des ouvrages en écriture arabe, les textes judéo-persans présentent d'autres variétés de langue selon la région où ils ont été rédigés. A l'aune de certains traits⁶⁹, il est possible de les répartir en quatre groupes : les textes du Khouzistan, celui du Fars, ceux du

⁶³ Cf. Lazard 1963, p. 48. Voir aussi Lazard (1958, p. 87) qui cite, parmi d'autres indices, un passage de HM où son auteur parle de la langue de Boukhara (*ba-zafān-i Buxārī*, p. 198 du manuscrit).

⁶⁴ Encore faut-il préciser qu'il s'agit de manuscrits en écriture arabe. Des documents judéo-persans sont en effet plus anciens.

⁶⁵ Beeston 1954, III, n° 2841, p. 91.

⁶⁶ C'est ce médecin qui a collationné le manuscrit en 682/1283 avec un « manuscrit correct » (*min nusxa sahiha*), selon ses propres mots, et y a ajouté des notes en 717/1317.

⁶⁷ Cf. édition de Matini 1344/1965, p. III et LX. Pour F, voir Horn 1900, p. 329 ; pour M, Afšār et Dānešpažuh 1364/1985, pp. 844-845.

⁶⁸ Comme le texte offre un style uniforme, nous avons choisi des pages en continu. L'extrait retenu est plus long que pour les autres textes afin de pallier l'inconvénient de l'abondance de la copule. Ainsi davantage de verbes ont pu être analysés.

⁶⁹ En dernier lieu, Shaked 2009, pp. 450-453 : l'auteur dresse un tableau de tous ces traits de langue, orthographiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux.

nord-ouest⁷⁰, et ceux d’Afghanistan, auxquels s’ajoute un texte isolé, la lettre de Dandān-Uiliq. Ce sont les textes des deux premiers groupes qui, par rapport aux textes en écriture arabe, se singularisent le plus. Nous avons choisi cinq textes du premier groupe⁷¹, ici nommés JPx. Outre leur unité dialectale – ils proviennent tous du Khouzistan⁷² –, ils ont tous été écrits aux X^e-XI^e siècles. Et comme nous l’avons rappelé, ils présentent une langue proche du moyen perse des livres, mis par écrit à la même époque.

Ce sont des fragments de documents juridiques (JP1, JP2), d’apologétique (JP3), ou de commentaires bibliques (JP4, JP5). Nous avons écarté les traductions de la Bible pour la raison évoquée plus haut.

Shaked considère ces textes comme littéraires tandis que Lazard les voit comme un reflet de la langue parlée dans ces régions⁷³. Nous nous rangeons à l’avis de ce dernier parce que leur thématique comme le fait de voir en eux le pendant parlé du moyen perse, qui, lui, serait littéraire, nous y incitent.

3.1.2.1. JP1

Ce document juridique⁷⁴ date de 951, comme en font état les deuxième et troisième lignes du texte : s’l hzr w-dwyst w-šst w-dw šm’r y-šṭ’r ṭ’ly[b], « l’année 1262 de l’ère séleucide » (JP1, 2-3). Sans ambiguïté aucune, il est karaïte : (qr)r’n, « karaïte » (JP1, 1), p’yn mglys y-qr’n, « devant cette cour karaïte » (JP1, 10-11) et y-byt dyn y-qr’n, « le tribunal karaïte » (JP1, 32).

Ce fragment fait partie des nombreux documents découverts dans la Guenizah du Caire⁷⁵. Il comprend trente-quatre lignes et il s’agit d’un accord entre trois frères au sujet d’un héritage.

3.1.2.2. JP2

JP2 est un document juridique établi à Ahvāz en 1020-1021. Date et lieu sont mentionnés dans les premières lignes du texte : p’ hwrmsyr šhry, « dans la ville d’Hormshir », plus connue sous le nom d’Ahvāz (JP2, 1) ; mhy’n y-šbt s’l ’lšlb lmnyn

⁷⁰ Pour cette localisation au nord-ouest plutôt qu’à Boukhara (Shaked 2009), on consultera Lazard 2006d, § 3.5.

⁷¹ Ce sont les principaux textes de ce groupe. Le second, lui, n’est représenté que par un texte (un *tafsīr* des *Psaumes*, découvert à Zefreh) ; ceux d’Afghanistan sont de brèves épitaphes. Cf. Shaked 2009, p. 450.

⁷² Cf. Lazard 1987c, pp. 167-168 et Shaked 2009, p. 450.

⁷³ Shaked 2009, p. 449 ; Lazard 1987c, p. 171 ; 2003b, p. 100.

⁷⁴ Shaked 1972. Voir aussi Paul 2002b, texte Kd.

⁷⁵ Shaked 1982, p. 305, note 12.

štrwt, « le mois de *shebat* de l'année 1332 de l'ère séleucide⁷⁶ », soit février-mars 1020-1021 (JP2, 2). Il traite du différend entre deux personnes, Hannah et David. David est accusé d'avoir volé un bien appartenant au frère de la première.

Ce texte de seize lignes est conservé à la Bibliothèque Bodléienne (MS. Heb. b. 12)⁷⁷. Il existe plusieurs éditions, l'*editio princeps* étant celle de Margoliouth⁷⁸. Nous nous sommes appuyée sur la publication d'Asmussen et sur la traduction de MacKenzie⁷⁹.

3.1.2.3. JP3

JP3 est un fragment d'apologétique, conservé au British Museum à Londres⁸⁰ et publié par MacKenzie⁸¹. Rosenwasser pensait qu'il s'agissait d'un commentaire du livre de Josué mais dans son édition, MacKenzie a montré que la question de Josué ne constituait en réalité qu'une infime partie du texte⁸². Il est plus probable que ce texte soit un extrait de l'introduction à un *Sefer Mitzvot* (« Livres de préceptes ») karaïte⁸³.

On n'y mentionne aucune date. MacKenzie le situe au plus tard au XII^e siècle. L'écriture le rapproche de JP2, et JP3 lui serait peut-être même antérieur⁸⁴ ; mais il serait postérieur à TE⁸⁵. Shaked⁸⁶ aboutit aux mêmes conclusions et pense que JP3 pourrait dater du X^e siècle.

Il est difficile de savoir si JP3 est autographe ou non. MacKenzie ne l'exclut pas mais il souligne que des dittographies vont à l'encontre de cette possibilité⁸⁷.

Ce fragment d'apologétique comprend vingt pages de treize à quatorze lignes chacune.

⁷⁶ Asmussen 1965, p. 58 et MacKenzie 1966, p. 69.

⁷⁷ Margoliouth 1899, p. 671 et Asmussen 1965, pl. I.

⁷⁸ Margoliouth 1899.

⁷⁹ Asmussen 1965 et MacKenzie 1966. Shaked (1971) y a apporté certaines remarques. Voir aussi la traduction plus récente d'Asmussen, dans Moreen 2000, pp. 24-25, et l'édition de ce texte dans Paul 2002b (texte Lr).

⁸⁰ Manuscrit judéo-persan Or. 8659 (MacKenzie 1968, p. 249).

⁸¹ MacKenzie 1968.

⁸² *Ibid.*, p. 249. Il est cité comme commentaire du livre de Josué dans Asmussen 1965, pp. 59-60 et dans Lazard 1968, p. 81.

⁸³ Shaked 2003, p. 195 et Gindin 2007, I, p. 18.

⁸⁴ MacKenzie 1968, p. 249. Gindin (2007, I, p. 18) reprend cette date du XI^e ou XII^e siècle.

⁸⁵ MacKenzie 2003, p. 110. Voir *infra*, note 102 sur TE.

⁸⁶ Nous remercions Monsieur Shaked de cette information donnée lors d'une communication personnelle (Université d'été sur le judéo-persan organisée par l'Asien-Afrika-Institut de l'Université de Hambourg, août 2010).

⁸⁷ MacKenzie 1968, p. 249.

3.1.2.4. JP4

JP4 est l'extrait d'un commentaire grammatical de la Bible. Un fragment en a été publié par Shaked⁸⁸. Plus récemment, Khan a établi que d'autres fragments conservés à l'University Library de Cambridge appartenaient à ce même texte⁸⁹. JP4 est un texte karaïte provenant de la Guenizah du Caire⁹⁰.

Sa graphie, proche de JP2, le situerait au XI^e siècle⁹¹. Les vocalisations du persan sont notées par des points suscrits, selon l'usage babylonien⁹².

Ces fragments réunis représentent treize feuillets recto-verso d'une vingtaine de lignes chacun⁹³.

3.1.2.5. JP5

JP5 est un commentaire du livre de Daniel, lui aussi très certainement karaïte⁹⁴. Il a été publié par Shaked⁹⁵. Comme JP4, il appartient à la Taylor-Schechter Geniza Collection, conservée à l'University Library de Cambridge⁹⁶ mais il pourrait être plus ancien que lui⁹⁷. Aucune datation plus précise n'a été proposée.

JP5 comprend quatre pages de dix-sept lignes chacune.

3.1.2.6. Datations absolues et datations relatives

Les textes JP étant particulièrement difficiles à dater, voici les hypothèses de datations relatives, en regard des deux datations absolues que nous avons.

- JP1 : 951, probablement le plus ancien.
- JP2 : 1020-1021.
- JP3 antérieur à JP2.
- JP5 antérieur à JP4 ; on ignore où situer ces deux textes par rapport à JP2-JP3.

⁸⁸ Shaked 1982, fragment A.

⁸⁹ Khan 2000, p. 241 et p. 244 (manuscrits T-S K 24.17 ; T-S K 24.29 ; T-S Ar. 31.238 ; T-S NS 108.153 ; Or. 1080.15.12 ; Or. 1080.15.13).

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*, p. 245.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Seuls les deux derniers feuillets sont un peu plus courts, respectivement seize et treize lignes. Quand nous citons une occurrence de JP4, nous notons le chiffre romain seul pour le recto et le chiffre romain suivi d'une apostrophe pour le verso.

⁹⁴ Shaked 1982, p. 304.

⁹⁵ *Ibid.*, fragment B.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 306.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 307.

3.1.3. *Tafsīr d'Ezéchiel* (TE)

Le *Tafsīr d'Ezéchiel* est un commentaire karaïte⁹⁸ en judéo-persan du livre d'Ezéchiel. Ce texte anonyme est conservé par un manuscrit de la fin du XI^e siècle⁹⁹. Ce manuscrit, remarqué par Salemann (1900) à Saint-Pétersbourg dans le fonds Firkowicz (n° I 1682)¹⁰⁰, a récemment été édité par Gindin (2007). Le texte pourrait dater du début du XI^e siècle¹⁰¹ et être antérieur à JP3¹⁰².

TE comprend les 39 premiers des 48 chapitres du livre d'Ezéchiel, exception faite des 20 premiers versets du chapitre 1 (les pages du manuscrit manquent). Chaque paragraphe débute par la traduction en judéo-persan d'un verset biblique et se poursuit par un commentaire plus ou moins abondant¹⁰³. Nous n'avons pas pris en compte les traductions de l'hébreu, sauf pour les études morphologiques, dans la deuxième partie de ce travail notamment¹⁰⁴.

Shaked et Lazard ont pensé que cet ouvrage présentait une langue proche des textes JP, tout en étant légèrement distincte¹⁰⁵. C'était avant que Gindin constate que TE avait été composé dans deux dialectes différents, et par quatre auteurs différents¹⁰⁶. Ainsi les pages 1 à 169 et 221 à 226 sont écrites dans un dialecte du nord de l'Iran (TE₁), par deux mains distinctes : pp. 1-128 d'une part, pp. 129-169 et pp. 221-226 d'autre part. La langue des pages 170 à 220 (TE₂), elle, est plus proche de celle de documents provenant du Khouzistan, et par là même du moyen perse des livres, et révèle deux auteurs ou copistes (pp. 170-194 et pp. 195-220). Dans une étude sur le lexique de TE, Gindin établit la forte affinité de TE₁ avec le persan en écriture arabe, et parfois avec le

⁹⁸ Gindin 2007, I, p. 25.

⁹⁹ Gindin 2003, p. 16 ; 2007, I, p. 23.

¹⁰⁰ Gindin 2007, I, p. 7.

¹⁰¹ *Ibid.* Gindin (*Ibid.*, p. 26) s'appuie sur un événement de 944 relaté en TE 157, 32, et elle suppose que la date de rédaction doit en être proche puisque l'événement est encore dans les mémoires.

¹⁰² MacKenzie 2003, p. 110 (repris dans un premier temps par Gindin (2003, p. 16)). Comme, pour tirer cette conclusion, MacKenzie se fonde sur un unique phénomène phonologique, peut-être même purement graphique, Gindin (2007, I, p. 23, note 90) la remet en cause. A ses yeux, cette datation relative reste impossible.

¹⁰³ Dans les commentaires, l'influence de l'hébreu sur la syntaxe est très limitée et Gindin (2007, III, Syntax, § 6.1.2) n'en relève aucune dans le système verbal. Nous remercions Madame Gindin de nous avoir très aimablement donné une épreuve du troisième volume de son édition, à paraître.

¹⁰⁴ Nous avons rappelé (*supra*, § 1.1) que les traductions, du Coran comme de la Bible, ne sont pas fiables pour la syntaxe mais qu'elles peuvent être utilisées pour la morphologie.

¹⁰⁵ Lazard 1987c, p. 168.

¹⁰⁶ Gindin (2003), repris dans son édition de TE (2007, I, p. 23). Salemann (1900, p. 270, note 3) soulignait déjà que le texte était écrit par plusieurs mains mais sans préciser qu'elles correspondaient aussi à des dialectes différents.

moyen perse manichéen (exemple du verbe *nyš-* comme radical présent supplétif de *dīdan*, « voir »), et celle de TE₂ avec le moyen perse pehlevi¹⁰⁷.

Partant de la constatation que TE₂, notamment la première main, est plus contaminé par TE₁ que l'inverse, Gindin avance une hypothèse sur la composition du texte¹⁰⁸. Selon elle, on aurait pu penser que les auteurs de TE₂ auraient poursuivi l'œuvre de ceux de TE₁, et comme ils en avaient lu la première partie avant d'entreprendre la rédaction, cela expliquerait les contaminations. Mais le fait que TE₂ continue TE₁ au verso d'un même feuillet conduit Gindin à envisager l'existence d'un lien plus fort entre les quatre auteurs¹⁰⁹.

La composition aurait été réalisée dans le nord de l'Iran ou en Afghanistan, par quatre personnes. Deux auraient été originaires de la région ; quant aux deux autres, elles seraient venues du sud-ouest, l'une peut-être avant l'autre (ce qui expliquerait qu'il y ait davantage de contaminations, en plus de la proximité de TE₁ lorsqu'elle rédige). Elles auraient toutes suivi l'enseignement d'un rabbin et l'auraient mis par écrit, en se partageant le travail. Pour étayer son hypothèse, Gindin relève des indices de la langue parlée dans la syntaxe de TE¹¹⁰. Elle souligne néanmoins que quelques problèmes demeurent : plusieurs incohérences entre traduction et commentaire, et surtout des différences dans les analyses grammaticales de chacun de ces auteurs¹¹¹. Gindin lève la première difficulté : traducteur et commentateur sont des personnes différentes¹¹², mais elle laisse la seconde en suspens. Pouvons-nous alors supposer que chaque auteur ne notait pas servilement l'enseignement reçu mais qu'il l'adaptait en fonction de ses propres connaissances ? C'est possible.

Selon son hypothèse relative à la composition, Gindin localise la langue de TE₁ dans le nord-est. Cependant, elle rapproche certaines formes de celles que l'on trouve dans les dialectes mèdes et centraux¹¹³. Dans une étude récente, se fondant sur plusieurs traits aussi bien phonologiques, morphologiques et syntaxiques que lexicaux, Lazard¹¹⁴ montre que ce dialecte est certainement originaire du nord-ouest. Ainsi nous pensons que le

¹⁰⁷ Gindin 2005, p. 334 et p. 347.

¹⁰⁸ Gindin 2003, p. 16

¹⁰⁹ *Ibid.*, pp. 27-28.

¹¹⁰ Gindin 2006, p. 456 ; 2007, III, Syntax, § 7 ; 2008, p. 200.

¹¹¹ Gindin 2003, p. 28.

¹¹² Gindin 2007, I, p. 25.

¹¹³ Cf. Gindin 2007, III, Phonology, § 2.6.1, § 3.1, § 3.4 et Morphology, § 7.1.2.1. Elle rappelle dans son introduction (2007, I, p. 26, note 107) l'hypothèse de Lazard qui y voit un dialecte du nord-ouest.

¹¹⁴ Lazard 2006d, § 3.5. Nous remercions Monsieur Lazard de nous avoir communiqué son article.

schéma de rédaction de TE pourrait ressembler à celui proposé par Gindin mais il faudrait le situer au nord-ouest (ou centre) du domaine iranien.

Dans TE, nous avons étudié les pages¹¹⁵ :

– TE₁ : – 1^{re} main : 1 à 20.

– 2^{nde} main : 130 à 150.

– TE₂ : – 1^{re} main : 170 à 190.

– 2^{nde} main : 195 à 215.

3.1.4. *Tārīx-i Sīstān* (TS)

Le *Tārīx-i Sīstān*, « Histoire du Sistan », est un texte anonyme dont la première partie¹¹⁶, la plus longue, a été composée entre 445/1053 et 455/1063. Il a sûrement été écrit à Zarang, la capitale du Sistan, puisqu'on rencontre parfois l'expression *īnjā ba Sīstān*, « ici au Sistan »¹¹⁷. Il ressort de l'ouvrage que l'auteur est un contemporain d'Abū l-Fazl Nasr b. Ahmad. Dans les époques qui suivirent, le texte fut augmenté de 32 pages seulement, soit un treizième de l'œuvre.

L'édition de Bahār (1314/1935) s'appuie sur un manuscrit probablement rédigé avant 864/1459¹¹⁸, ce qui est quelque peu tardif, mais il en copie un plus ancien, tout en conservant les usages originels. Les autres manuscrits connus¹¹⁹ sont tous héritiers de cette première source : manuscrit de la Bibliothèque nationale de France¹²⁰ datant de 1289/1872 et manuscrit de Tbilissi copié à Téhéran en 1861¹²¹. Giunašvili (1971) a relevé 401 variantes entre le manuscrit de Bahār et celui de Tbilissi, ce qui est infime eu égard aux 486 pages que compte l'édition de Bahār. Giunašvili a pu conclure que le manuscrit de Tbilissi ne relevait pas d'une tradition différente de celui de Bahār : les deux copient un original commun. Le peu de variantes ainsi que les archaïsmes que nous avons relevés dans les formes verbales confirment cette analyse.

¹¹⁵ Nous n'avons pas interrompu nos relevés au milieu d'un paragraphe du texte, les numéros de page du manuscrit sont donc donnés ici, à plus ou moins trois lignes.

¹¹⁶ La composition du premier rédacteur prendrait fin page 373 (Lazard 1963, p. 74) ou page 382 (édition de Bahār 1314/1935, p. XI).

¹¹⁷ Bosworth 2000, p. 34.

¹¹⁸ Storey 1927-1977, I, p. 364. Lazard (1963, p. 74) ajoute qu'il s'agit de la « date d'une annotation portée en marge par un lecteur ».

¹¹⁹ Scarcia (1965) a montré que le manuscrit de Bahār et celui dit d'Iqbāl sont en réalité un seul et même manuscrit.

¹²⁰ Blochet 1934, IV, pp. 227-228, n° 2281.

¹²¹ Cf. Yarshater, en préface à Gold 1976, pp. XIX-XX. Ce manuscrit est conservé à Tbilissi, à l'Institut des Manuscrits de l'Académie des Sciences de Géorgie, sous la référence P-124.

Gilbert Lazard¹²² dit de ce texte qu'il est « important pour l'étude de la langue [...] et riche en formes et expressions archaïques et dialectales », dernier propos nuancé toutefois dans un article plus récent¹²³. La comparaison avec le *Qor'ān-e Qods*, qui, lui, reproduit certainement la langue parlée au Sistan, permet de voir que l'auteur de TS s'est soucié de ne pas utiliser les particularités linguistiques du Sistan. Quelques traits de langue seulement relèvent d'un dialecte du sud-est. On trouve la préposition *bē* dans un vers (TS 210, 13)¹²⁴. Dans un vers également, on rencontre la forme *bhwd*, « il sera » (TS 260, 14)¹²⁵, habituelle dans le *Qor'ān-e Qods*¹²⁶. Par ailleurs, même si la voyelle initiale du moyen-perse *ašnūdan*, « entendre », est aussi conservée dans le nord-est (*Tarjuma-i tafsiṛ-i Tabari* et *Tabaqāt al-sufiyya* d'Ansārī)¹²⁷, les occurrences *y* sont peu nombreuses et la forme est plus souvent attestée au sud : 'kšnydn est l'unique forme de TE₂ tandis que TE₁ a šnydn ; elle se retrouve dans le *Qor'ān-e Qods* (par exemple en 12, 9). Or nous la trouvons aussi dans le *Tārīx-i Sīstān* (TS 157, 6)¹²⁸. Mais ces quelques occurrences ne remettent pas en cause le fait que le texte est bien représentatif du *fārsī-i darī*, « le persan de cour ».

La question s'est aussi posée de savoir si ce texte était traduit de l'arabe ou non. Bahār ne tranche pas mais Bosworth écarte l'existence d'un original arabe¹²⁹. Pour lui, le texte a été composé en persan dès l'origine : les sources moyen-perse et persanes citées par l'auteur de TS en sont la preuve. Cet ouvrage se distingue donc des autres histoires locales, qui, elles, sont toujours écrites d'abord en arabe, la langue scientifique de l'époque, puis traduites en persan¹³⁰.

De par son sujet – l'*Histoire du Sistan*, de son passé mythique jusqu'à l'époque d'Abū l-Faḏl –, le *Tārīx-i Sīstān* est d'un très grand intérêt pour l'étude du système verbal. Les événements *y* sont racontés avec sobriété, sans recherche de style, à l'aide de nombreux verbes d'action.

Selon les traits de langue étudiés, nous y avons analysé de 100 à 382 pages (intégralité de la première partie).

¹²² Lazard 1963, p. 75.

¹²³ Lazard 1990a, p. 195, note 9 : « il est possible que le rédacteur du XI^e siècle lui-même se soit efforcé de se conformer à une certaine norme littéraire et d'éviter les particularités locales qui sentaient trop la province ».

¹²⁴ Occurrence signalée par Lazard (1986, repris dans 1995a, p. 154, note 5).

¹²⁵ Cf. Lazard 2006d, § 3.3.

¹²⁶ Voir Lazard 1990a, p. 186.

¹²⁷ Lazard 1963, p. 175, § 106.

¹²⁸ Sur cette question, voir Lenepveu-Hotz 2011, p. 92.

¹²⁹ *Tārīx-i Sīstān*, édition de Bahār 1314/1935, pp. XXI-XXII ; Bosworth 2000, p. 35.

¹³⁰ Bosworth 2000, p. 35.

3.2. Les textes des XIII^e et XIV^e siècles

3.2.1. *Tārīx-i jahān-gušā* (TJG)

‘Alā’ al-Dīn ‘Atā-Malik Juvainī a composé le *Tārīx-i jahān-gušā*, « Histoire du conquérant », entre 650/1252 et 658/1260, si toutefois l’on s’en tient aux dates mentionnées dans l’ouvrage¹³¹. Il y raconte en trois livres la conquête de l’Iran par les Mongols. Le premier est consacré à leurs coutumes et à Gengis Khan, et se termine par une biographie de deux de ses fils. Le deuxième raconte en détail l’histoire des Khwārazmshāhs. Le troisième évoque la figure de Hūlāgū et sa victoire sur les Assassins d’Alamut ; Juvainī profite de cette occasion pour exposer la doctrine des Ismaéliens. Les derniers faits relatés dans l’ouvrage datent de 655/1257, c’est-à-dire avant la prise de Bagdad par Hūlāgū.

Plusieurs manuscrits¹³² conservent ce texte. Le manuscrit de base pour l’édition de Qazvini est le Supplément persan 205 (A) de la Bibliothèque nationale de France, daté de 689/1290. Les autres manuscrits utilisés sont : Supplément persan 1375 (B), du début du VIII^e siècle de l’Hégire ; Supplément 1556 (J), fin du VII^e ou début du VIII^e siècle de l’Hégire ; Ancien fonds persan 69 (D), daté de 938/1531 ; Supplément persan 1563 (H), récent, certainement pas rédigé avant le XII^e siècle de l’Hégire ; Supplément persan 207 (V), daté de 1233/1818 ; Supplément persan 206 (Z), daté de 841/1438. Ce dernier est incomplet.

Malgré des élégances stylistiques¹³³ – qui, si l’on n’y prend pas garde, pourraient fausser nos conclusions –, nous avons retenu le texte de Juvainī pour la qualité de son édition ; elle est fondée sur un manuscrit très ancien. En outre – et peut-être est-ce justement là la conséquence de ce caractère littéraire –, la langue de TJG présente plusieurs traits archaïques¹³⁴. Même si l’on connaît bien l’auteur, il reste néanmoins difficile de savoir dans quel dialecte il écrit. Juvainī est né dans l’ouest du Khorassan mais ses fonctions officielles auprès des Mongols l’ont beaucoup fait voyager. Il entreprend la

¹³¹ Pour les informations sur ce texte, sans indication contraire, voir l’introduction de Browne à l’édition de Qazvini (1912, pp. XIII-XCIII).

¹³² Pour le détail, cf. Storey 1927-1977, I, pp. 262-263. Pour les manuscrits utilisés par l’édition Qazvini, voir les introductions de Browne (1912, pp. LXVI-LXXIX) et de Qazvini (1912-1958, I, pp. LXXXVI-CX).

¹³³ Voir entre autres les remarques de Tauer (1968, p. 443). Ce propos est toutefois à modérer : dans l’introduction à sa traduction, Boyle (1958, p. XXIX) note que Juvainī sait aussi raconter dans une langue simple et qu’il fait preuve d’une grande mesure dans sa rhétorique, contrairement au style très orné de son successeur, Vassāf.

¹³⁴ Cf. Lazard 1963, p. 121.

longue rédaction de son ouvrage pendant un de ses séjours à la cour de Qarāqorum et, accompagnant Hūlāgū dans sa marche vers l'ouest iranien contre Alamut, il la poursuit, puis encore après, lors de sa conquête de Bagdad. Hūlāgū le nomme d'ailleurs gouverneur de Bagdad ; et il le restera pendant vingt-quatre ans, de 657/1259 à 681/1282. Il est difficile de ne pas penser que ses multiples déplacements ont influencé sa langue.

Entre 1912 et 1958, Qazvini a édité les trois livres de cet ouvrage, en trois volumes, plus de 1200 pages au total. Nous avons étudié les pages 1 à 50 du premier volume et les pages 222 à 278 du troisième.

3.2.2. *Tārīx-nāma-i Harāt* (TH)

Dans le *Tārīx-nāma-i Harāt*¹³⁵, Saif b. Muhammad b. Ya'qūb Haravī raconte l'« Histoire de Hérat », de sa fondation jusqu'à 721/1321. L'ouvrage fut certainement composé à Hérat, entre 718/1318 et 722/1322. Dans les vingt premiers chapitres, l'auteur expose la fondation de la ville, sa conquête par Gengis Khan et l'avènement de la dynastie Kurt ; dans les 118 autres, il établit la biographie des personnages importants de cette dynastie ainsi que leurs réalisations culturelles.

Selon Siddiqi¹³⁶, il existe un unique manuscrit de ce texte : manuscrit n° 58 de la Būhār Collection of the Imperial Library de Calcutta. Il n'est pas daté mais au vu de son écriture, du papier et de ses caractéristiques générales, il doit avoir été copié au VIII^e siècle de l'Hégire, soit peu de temps après la composition de l'ouvrage, du vivant même de l'auteur ou bien juste après sa mort¹³⁷. Bregel' mentionne deux autres manuscrits¹³⁸, l'un recensé à Kaboul¹³⁹, l'autre à Leningrad¹⁴⁰.

Nous avons analysé les pages 1 à 57 et les pages 736 à 786.

3.3. Les textes des XV^e et XVI^e siècles

3.3.1. *Panj risāla-i tārīxī* (PR)

Šihāb al-Dīn 'Abd Allāh b. Lutf Allāh b. 'Abd al-Rašīd al X'āfī, plus connu sous le nom de Hāfiz-i Abrū, est probablement né à Hérat mais a été élevé à Hamadān, il a

¹³⁵ Pour cette notice, voir l'introduction de Siddiqi (1322/1943, pp. V-XXV) dans son édition de TH.

¹³⁶ *Ibid.*, pp. XXIV-XXV.

¹³⁷ Radavi 1921, pp. 41-43.

¹³⁸ Bregel' 1972, pp. 1042-1044, tandis que Storey (1927-1977, I, pp. 354-355) n'en cite qu'un seul.

¹³⁹ Siddiqi (1322/1943, p. XXIV, note 1) met en doute l'existence de ce manuscrit. Nous n'en avons pas trouvé mention dans les manuscrits d'Afghanistan recensés par Laugier de Beaurecueil (1956 et 1964).

¹⁴⁰ Akimuškin et Mikluho-Maklaj 1964, p. 98, n° C 1834.

beaucoup voyagé et il est mort à Zanjān. Il est difficile de déterminer avec certitude son dialecte. Etant donné les lieux où il a vécu, il a selon toute vraisemblance écrit dans un dialecte de l'ouest, voire du nord-ouest.

Hāfiz-i Abrū aurait été un familier de Timur. C'est le fils, puis le petit-fils de ce dernier, qui lui auraient commandé la rédaction d'ouvrages géographiques et historiques. Pour l'un, Šāh-Rux, il composa un compendium de géographie, débuté en 817/1414, puis élabora une compilation de différents ouvrages d'histoire (*Majmū'a-i Hāfiz-i Abrū*) en 820/1417-8. Pour l'autre, le prince Bāysunqur, il entreprit en 826/1423 le *Majma' al-tavārīx*, une histoire universelle depuis Adam jusqu'à 830/1430, année de sa propre mort.

Les *Panj risāla-i tārīxī*, « Cinq opuscules historiques », sont une chronique de la Perse au temps de Timur. En fait, il s'agit de diverses monographies extraites des différents ouvrages de Hāfiz-i Abrū, appelées ainsi et rassemblées par Tauer dans une bonne édition critique en 1959. Celle-ci a pour base deux manuscrits du *Majmū'a-i Hāfiz-i Abrū*, conservés à Istanbul : Bagdad Köşkū 282 (M₁), provenant de la bibliothèque de Šāh-Rux, antérieur à 850/1447 ; Dāmād Ibrāhīm Paša 919 (M₂), daté de 885/1480¹⁴¹. A cette première rédaction des opuscules, Tauer ajoute des corrections en utilisant des œuvres postérieures de Hāfiz-i Abrū¹⁴² : trois manuscrits (G) de la *Géographie* (1420), dont le plus ancien date de 1600 et dans lequel se trouvent des passages proches des opuscules I, III et V ; un manuscrit du *Zubdat al-tavārīx* (une partie du *Majma' al-tavārīx*, 830/1426-7), Fātih 4371/1 (Z)¹⁴³, conservé à Istanbul, provenant de la bibliothèque de Šāh-Rux et certainement collationné par Hāfiz-i Abrū lui-même. Ces manuscrits, presque contemporains de la composition de l'ouvrage, présentent des variantes. Elles nous permettront d'identifier les phénomènes d'évolutions dès leur apparition. Les plus instructifs pour notre travail sont M₁, M₂, Z, et dans une moindre mesure G₁.

Nous avons étudié l'édition de Tauer intégralement (68 pages).

3.3.2. *Rauzat al-ahbāb fī siyar al-nabī wa-'l-āl wa-'l-ashāb* (RA)

Amīr Jamāl al-Dīn 'Atā' Allāh b. Fazl Allāh Husainī Daštakī Šīrāzī a composé le *Rauzat al-ahbāb fī siyar al-nabī wa-'l-āl wa-'l-ashāb*, « Le jardin des amis dans la voie du Prophète, de sa famille et de ses compagnons », en 888/1484, certainement à Hérat. Selon Xvānd-Amīr, il était un éminent théologien de l'époque de Sultān Husain et il aurait

¹⁴¹ Tauer 1931, pp. 97-99, n^{os} 32-33 ; également Storey 1927-1977, I, p. 88.

¹⁴² Pour connaître les parties exactes du texte qui s'appuient sur ces différents manuscrits, voir l'édition de Tauer 1959, introduction, pp. XIII-XV.

¹⁴³ Tauer 1931, pp. 100-101, n^o 38.

enseigné pendant quelques années à la Madrasa-i Sultānīya et prêché à la Masjid-i jāmi¹⁴⁴.

Ce texte du *Rauzat al-ahbāb* est transmis par divers manuscrits. L'un d'entre eux est particulièrement intéressant. Il s'agit d'un manuscrit conservé à la bibliothèque Āstān-e Qods-e Razavi de Mašhad¹⁴⁵ sous le numéro 4109. Selon le catalogue, ce pourrait être un manuscrit autographe : *zāheran mo'allef*, « apparemment de l'auteur »¹⁴⁶, daté de 903/1497-8. Il est écrit en *nasx* soigné et comporte 324 feuillets de 22 lignes chaque. Les trois premières lignes des feuillets 2 à 5 sont partiellement effacées, mais restent lisibles.

Le *Rauzat al-ahbāb* narre la vie de Muhammad, de ses proches et de ses compagnons, dans une prose fluide et simple. Les 50 premières et les 50 dernières pages du manuscrit ont été étudiées (1a-26a ; 298b-324b). Chaque passage traite d'un sujet différent : l'un parle des prophètes, dans un style narratif ; et l'autre présente les habitudes de Mohammad dans telle ou telle circonstance de la vie quotidienne (voyage, jeûne, etc.), ces pages sont donc plus descriptives.

3.3.3. *Silsila-nāma-i x'ājagān-i naqšband (SX)*

Le *Silsila-nāma-i x'ājagān-i naqšband*, « Généalogie mystique des maîtres naqšbandis », a été composé par Nūr al-Dīn Muhammad b. Husain b. Abd Allāh b. Pīr Husain b. Šams al-Dīn Qazvīnī en 978/1570. L'auteur dresse la généalogie complète des maîtres de l'ordre des Naqšbandis et expose quelques éléments biographiques.

Cet opuscule est conservé par un manuscrit daté de 993/1585¹⁴⁷, sous le numéro Supplément persan 1418 de la Bibliothèque nationale de France. Il a été copié sur l'autographe par Hajji Muhammad b. Muhammad Isfirāzī¹⁴⁸. Il comporte 22 feuillets de 21 lignes en bon *nasta'liq*. Que la copie soit de peu postérieure à l'original n'est pas, d'un point de vue littéraire, synonyme de qualité ; il n'en demeure pas moins qu'avec corrections ou non, le copiste écrit dans la langue du XVI^e siècle.

Comme on ne dispose d'aucune information sur l'auteur de cet ouvrage, on ne peut pas connaître son origine géographique, ni par conséquent le dialecte dans lequel il écrit. Sa *nisba* le situerait à Qazvin, mais cela est insuffisant pour affirmer quoi que ce soit : la *nisba* peut remonter à une ou deux générations et rester attachée à une famille alors que

¹⁴⁴ Sur 'Atā' Allāh Daštakī Šīrāzī, cf. Newman 1994.

¹⁴⁵ Que soit ici remerciée Madame Sheibanian, Professeur à l'Université de Mašhad, dont les démarches auprès de la bibliothèque de Mašhad nous ont permis d'obtenir une copie de ce manuscrit.

¹⁴⁶ Fekrat (1367/1988, p. 288), confirmant la notice de Storey (1927-1977, I, p. 189).

¹⁴⁷ Storey (1927-1977, I, p. 975) ne mentionne qu'un autre manuscrit de cet ouvrage.

¹⁴⁸ Blochet 1905-1934, I, p. 271, n° 428.

celle-ci a déjà changé de région depuis longtemps. Associer cet auteur et son ouvrage à la langue du nord-ouest de l'Iran ne restera donc qu'une conjecture.

Nous avons analysé les 22 feuillets. Lorsque nous citerons ce texte, sa présentation particulière – non linéaire mais en étoile – ne permettant pas de numéroter les lignes, seuls les numéros de feuillet seront indiqués, excepté quelques pages dont la présentation est habituelle.

3.3.4. *Tazkirat al-tavārīx* (TT)

'Abdallah Kābulī compose son *Tazkirat al-tavārīx*¹⁴⁹, « Recueil biographique de chronogrammes », entre 990/1582 et 1010/1601. Par des biographies, classées en groupes sociaux mais aussi selon un ordre chronologique précis, il raconte l'histoire d'un vaste territoire (l'Iran, l'Asie centrale et une partie de l'Inde) depuis les prophètes jusqu'à sa propre époque. Il insère nombre de chronogrammes, le plus souvent en vers, suivis ou précédés de notices historiques en prose. Ces chronogrammes n'ont pas été pris en compte puisque le principe même d'utiliser l'*abjad* pour indiquer des dates peut modifier syntaxe comme présence ou absence de morphèmes, selon la valeur numérique souhaitée.

En s'appuyant sur sa *nisba*, ainsi que sur d'autres éléments, Szuppe¹⁵⁰ a montré que l'auteur est très certainement originaire de Kaboul et qu'il s'est installé dans le Sind. On peut donc supposer que la langue de ce texte est celle de l'est du domaine, plus probablement du sud-est.

De cet ouvrage, il existe trois manuscrits, dont un autographe, conservé à Tachkent, à l'Institut d'orientalisme Biruni de l'Académie des Sciences d'Ouzbékistan (n° 2093)¹⁵¹. C'est ce dernier que nous avons étudié¹⁵². Il est constitué de 258 feuillets et le colophon indique qu'il date de 1010/1601 et qu'il a été achevé dans une petite ville du Sind, Mātīla. Il s'agit d'un exemplaire de travail : les nombreux ajouts dans les marges¹⁵³ ainsi que les ratures en attestent.

Nous avons choisi les feuillets 178 verso à 229 recto parce qu'en plus d'être relativement lisibles, ils présentent beaucoup de notes autographes. Ils correspondent au chapitre 4 intitulé « Sur les dates des souverains et des grands émirs ».

¹⁴⁹ Pour cette notice, voir Szuppe 2006.

¹⁵⁰ Szuppe 2006, pp. 349-354.

¹⁵¹ Cf. Semenov 1952, pp. 67-68, n° 153.

¹⁵² Nous remercions Madame Szuppe de nous avoir facilité l'accès à ce manuscrit.

¹⁵³ Certaines marges sont séparées en deux, voire en trois paragraphes. Lorsque nous nous y référerons, nous indiquerons celui dont il s'agit (1^{re} marge, 2nde marge ; 1^{re} marge, 2^e marge, 3^e marge).

3.4. Autres textes

Outre ces dix textes, d'autres ouvrages ont été consultés, ponctuellement. Il s'agit de textes moyen-perses ou de textes des XVIII^e et XIX^e siècles, hors de notre période d'étude donc. D'autres textes, enfin, appartiennent aux VIII^e-XI^e siècles : c'est l'époque où les différences dialectales sont les plus importantes. Mais nous ne pouvions pas multiplier les sources pour cette seule période, notre corpus en aurait été déséquilibré, d'autant que celle-ci a déjà été étudiée par Lazard¹⁵⁴.

3.4.1. Textes moyen-perses

Nous sonderons des textes moyen-perses et nous nous appuierons sur les études de Henning (1933), de Brunner (1977), de Skjærvø (2009b) et de Durkin-Meisterernst (2010).

Trois sortes de moyen perses sont à distinguer : celui des inscriptions sassanides des III^e-VI^e siècles¹⁵⁵ ; le moyen perse manichéen (III^e-X^e siècles), qui présente l'avantage de noter les mots phonétiquement sans graphies historiques ; et le moyen perse des livres ou pehlevi, mis par écrit à époque tardive (IX^e siècle) et qui, de fait, a parfois subi l'influence du persan¹⁵⁶.

– moyen perse des inscriptions : inscription de Šābuhr à la Ka'ba-i Zardušt, III^e siècle (Huyse 1999).

– moyen perse manichéen : *Šābuhragān*, III^e siècle (MacKenzie 1979-80) ; occurrences dans Durkin-Meisterernst 2004.

– moyen perse des livres (pehlevi) : *Kārnamag ī Ardaxšēr ī Pābagān* (KA) (Grenet 2003)¹⁵⁷ ; *Husraw ī kawādān ud rēdag-ē* ('Oriān 1371/1992).

¹⁵⁴ Lazard 1963.

¹⁵⁵ Il existe des inscriptions jusqu'au XI^e siècle mais elles sont rares et brèves.

¹⁵⁶ Paul (2008a, p. 187) donne l'exemple d'une tournure persane (un passé actif) tirée du *Kārnamag ī Ardaxšēr ī Pābagān*. Mais on ne peut exclure (cf. *infra*, note 283) que la structure accusative soit déjà un développement du moyen perse tardif (Heny 1984, p. 84). Utas (2006, p. 245) résume ainsi le problème : il est possible que plusieurs, voire la plupart des changements, que nous considérons comme persans se soient déjà produits dans la langue parlée des Sassanides.

¹⁵⁷ La découverte récente d'un manuscrit de ce texte rend cette édition quelque peu caduque. Nous tenons cette information de l'éditeur du texte lui-même, Monsieur Grenet (communication personnelle lors de la « Journée d'étude internationale en hommage au Professeur Gilbert Lazard à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire », Institut de France, Paris, 17 février 2010). Qu'il en soit ici remercié.

3.4.2. VIII^e-XI^e siècles

3.4.2.1. Textes judéo-persans

– lettre de Dandān-Uiliq (DU), écrite au VIII^e siècle, près de Khotan dans le Turkestan de l'est (Utas 1969 ; Lazard 1988). Elle diffère donc des textes JP par le lieu et la date, d'ailleurs antérieure à notre période.

– diverses lettres (Lx) (Paul¹⁵⁸ 2002b).

– *Tafsīr de la Genèse* (TG) : c'est un commentaire karaïte du livre de la Genèse, du XI^e siècle, conservé à Saint-Petersbourg dans le fonds Firkowicz I 4605 (Extraits dans Shaked 2003 ; Shaked 2010¹⁵⁹). Il est certainement écrit dans un dialecte du nord-ouest¹⁶⁰.

3.4.2.2. Textes en écriture arabe

– *Qor'ān-e Qods* (QQ), traduction interlinéaire du Coran. Ce texte a probablement été composé dans le Sistan au XI^e siècle (édition Ravāqi 1364/1985)¹⁶¹. Comme il s'agit d'une traduction, ce texte ne sera utilisé que pour la morphologie.

– *Tabaqāt al-sufīya* d'Ansārī, biographies de soufis. L'ouvrage a été composé à Hérat au XI^e siècle, en réalité certainement par un des disciples d'Ansārī peu après sa mort¹⁶² (étude d'Ivanow (1923), et éditions de Hai Habibi (1962) et de Sarvar Mowlā'i (1362/1983)). Cependant les numéros de feuillets des éditions ne correspondent pas à ceux donnés par Ivanow ; nous citerons des exemples tantôt extraits de l'étude d'Ivanow, tantôt pris dans une édition, ou les deux.

– *Tafsīr-i Sūrābādī* (TSu), commentaire du Coran, d'Abū Bakr 'Atīq Ibn Muhammad Naišābūrī Sūrābādī (édition Sādeqi 1380/2001)¹⁶³. Il a été écrit dans la seconde moitié du XI^e siècle, dans le nord-est du domaine.

3.4.3. XIV^e siècle

Pour cette période intermédiaire, nous avons consulté les analyses menées par Bodrogligeti (1971) sur le *Codex Cumanicus*. Il s'agit d'un lexique latin-turc-persan en alphabet latin. Cette caractéristique permet de s'assurer de certaines prononciations,

¹⁵⁸ Nous remercions Monsieur Paul de nous avoir donné accès aux textes de son corpus.

¹⁵⁹ Exemplier de sa conférence du 17 août 2010, lors de l'Université d'été sur le judéo-persan organisée par l'Asien-Afrika-Institut de l'Université de Hambourg.

¹⁶⁰ Comme pour TE₁ (cf. *supra*, p. 42 et notes 113-114), nous nous rangeons à l'avis de Monsieur Lazard (cf. Lazard 2006d, § 3.5). L'origine géographique de ce texte n'est toutefois pas assurée : Shaked le situe au nord-est, peut-être dans la région de Boukhara.

¹⁶¹ Voir Lazard 1990a ; Filippone 2011.

¹⁶² Cf. Lazard 1963, p. 110, n° 44.

¹⁶³ Pour des informations supplémentaires sur ce texte, consulter Lazard 1963, pp. 91-94, n° 29.

notamment celles des voyelles. Ce *Codex* a été compilé par des moines franciscains dans la première moitié du XIV^e siècle en Crimée. Mais la question demeure de savoir quel dialecte persan a servi de référence à son élaboration. Peut-être correspond-il à la langue parlée dans le nord-ouest.

3.4.4. Textes des XVIII^e et XIX^e siècles

Nous avons choisi cinq textes des XVIII^e et XIX^e siècles afin de savoir si tel ou tel trait de langue perduraient encore à ces périodes.

– *Mir'āt-i vāridāt* de Muhammad Šafī' Tihrānī Vārid : histoire des Timurides en Inde, composée en 1146/1733 (édition Sefat Gol 1383/2004)¹⁶⁴. L'auteur est né en Inde et y a vécu, mais sa famille est originaire de Téhéran¹⁶⁵.

– *Tārīx-i jahān-gušāy-i Nādirī* de Mīrzā Mahdī Xān Astarābādī : « Histoire du conquérant Nāder » (Nāder Shāh), composée en 1171/1757 (édition Anvār 1341/1962)¹⁶⁶. L'auteur était l'un des conseillers et secrétaires particuliers de Nāder¹⁶⁷ ; il a passé sa jeunesse à Ispahan¹⁶⁸.

– *Zubdat al-tavārīx* (ZT) : écrit par Muhammad Muhsin Mustaufī en 1151/1739 (édition Gudarzi 1375/1996)¹⁶⁹. L'auteur a vécu à Mašhad, puis à Ispahan, et est revenu à Mašhad¹⁷⁰. L'ouvrage raconte l'histoire des Safavides¹⁷¹.

– *Risālat-i tadābīr-i šāh-u vazīr* : récit sur Āqā Muhammad Xān et son vizir Hājji Ibrahīm Xān Šīrāzī, peut-être composé par Zayn al-'Ābidīn Kūhmarra'ī au début du XIX^e siècle (édition Hājjiyān Pur 1384/2005)¹⁷². L'auteur se dit lui-même de Kūhmarra¹⁷³, au sud de Chiraz.

– *Mir'āt al-vaqāyi'-i Muzaffarī* (MM) : écrit par 'Abd al-Husain Xān Sipihr à la fin du XIX^e siècle, sur le qājār Muzaffareddin Shāh (édition Navā'ī 1386/2007). L'auteur est né à Téhéran en 1247š/1868¹⁷⁴.

¹⁶⁴ Voir Storey 1927-1977, I, p. 611.

¹⁶⁵ Introduction, p. 20.

¹⁶⁶ Cf. Storey 1927-1977, I, pp. 322-324.

¹⁶⁷ Introduction, p. II.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. III.

¹⁶⁹ Introduction, p. 11.

¹⁷⁰ *Ibid.*, pp. 12-14.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 15.

¹⁷² Voir Storey 1927-1977, I, p. 333.

¹⁷³ Introduction, p. 4.

¹⁷⁴ Introduction, p. XIX.

3.5. Récapitulatif du corpus

3.5.1. Les ouvrages

- HM Axavainī Buxārī, *Kitāb hidāyat al-muta'allimīn fī al-tibb*. Ca 980.
- JP
- JP1 document juridique karaïte (Shaked 1972). Daté de 951.
- JP2 document juridique d'Ahvāz (Asmussen 1965). Etabli en 1020.
- JP3 fragment d'apologétique (MacKenzie 1968). XI^e ou XII^e siècle.
- JP4 fragment d'un commentaire karaïte du livre de Daniel (Khan 2000).
- JP5 fragment d'un commentaire karaïte du livre de Daniel (Shaked 1982, B).
- TE *Tafsīr d'Ezéchiel*. XI^e siècle.
- TS *Tārīx-i Sīstān*. 1053-1063.
- TJG Juvainī, *Tārīx-i jahān-gušā*. 1260.
- TH Saif Haravī, *Tārīx-nāma-i Harāt*. Ca 1320.
- PR Hāfiz-i Abrū, *Panj risāla-i tārīxī*. 1414-1436.
- RA 'Atā' Allāh Daštakī Šīrāzī, *Rauzat al-ahbāb*. 1484 (ms. autographe).
- SX Nūr al-Dīn Qazvīnī, *Silsila-nāma-i x'ājagān-i naqšband*. 1570.
- TT 'Abdallah Kābulī, *Tazkirat al-tavārīx*. 1582-1601 (ms. autographe).

3.5.2. Les dialectes

- Nord-est : HM, TS, TH (Hérat), RA (Hérat).
- Nord-ouest : TE₁, SX ?
- Sud-est : TT (nord de l'Inde).
- Sud-ouest : JP, TE₂.
- Ouest ? (auteurs qui ont beaucoup voyagé) : TJG, PR.

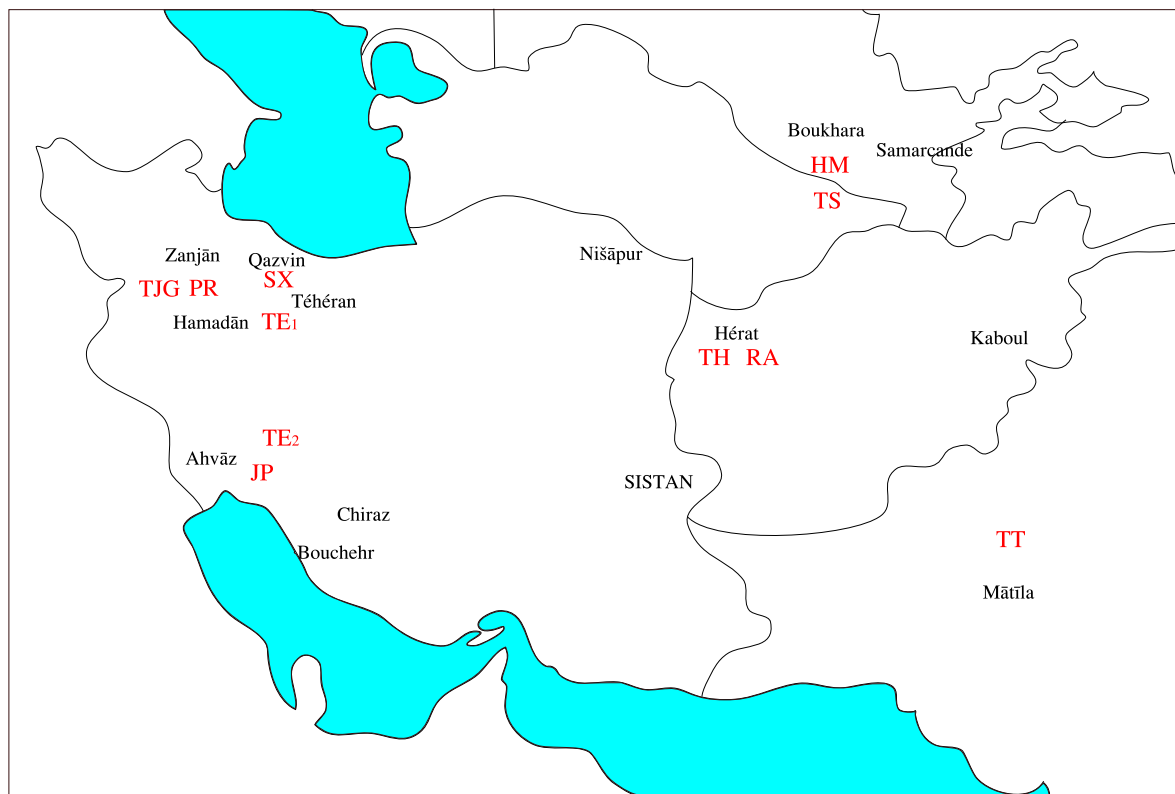
3.5.3. Les passages analysés

- HM pages 1 à 200 (parfois jusqu'à la page 400)
- JP intégralement
- TE₁ pages 1 à 20 et pages 130 à 150
- TE₂ pages 170 à 190 et pages 195 à 215
- TS pages 1 à 100 (parfois jusqu'à la page 382)
- TJG pages 1 à 50 et pages 222 à 278

TH pages 1 à 57 et pages 736 à 786
 PR intégralement
 RA pages 1a à 26a et pages 298b à 324b
 SX intégralement
 TT pages 178b à 229a

3.5.4. Les passages sélectionnés pour les données chiffrées¹⁷⁵

| | | | |
|-----------------|------------------------------------|----|-------------------------------------|
| HM | pages 13 à 71 | TH | pages 1 à 40 et pages 736 à 760 |
| JP | intégralement | PR | pages 5 à 54 |
| TE ₁ | pages 1 à 20 et pages 130 à 150 | RA | pages 1b à 12a et pages 298b à 310a |
| TE ₂ | pages 170 à 190 et pages 195 à 215 | SX | intégralement |
| TS | pages 1 à 62 | TT | pages 178b à 205a |
| TJG | pages 1 à 25 et pages 222 à 255 | | |



3.1. Localisation des textes

¹⁷⁵ La longueur de ces passages varie selon le nombre de lignes de chaque page. Nous avons pris 50 pages d'environ 20 lignes chacune.

Chapitre 4

EVOLUTION QUANTITATIVE

Les études quantitatives effectuées s'appuient sur un relevé systématique de chacune des formes verbales conjuguées de chaque texte du corpus. La longueur des extraits choisis varie de dix à cinquante pages selon leur densité et la quantité de verbes qu'elles contiennent. Ce qui importait était qu'un nombre sensiblement égal de formes verbales soient comptabilisées. Dans ce chapitre, comme ailleurs dans nos études quantitatives, nous regrettons de ne suivre que partiellement la méthode de Mellet¹⁷⁶ : il faut prendre un nombre équivalent de chaque phénomène (par exemple, autant d'occurrences de *bāyad* dans tous les textes et voir qu'un nombre x se construit avec l'infinitif, un nombre y avec un verbe conjugué). Or il est malheureusement impossible de s'y conformer parce que nous n'avons qu'un nombre très limité d'occurrences pour certains faits de langue.

Voici les extraits analysés pour ce chapitre :

- HM : pages 13 à 32.
- JP : en intégralité sauf pour JP4 (uniquement de XI à XIII').
- TE₁ : pages 1 à 10.
- TE₂ : pages 170 à 180.
- TS : pages 1 à 25.
- TJG : pages 1 à 12 et pages 222 à 239.
- TH : pages 1 à 33 et pages 736 à 753.
- PR : pages 5 à 19.
- RA : pages 1b à 6a (narratif) et pages 298b à 300a (descriptif).
- SX : pages 1b à 14a.
- TT : pages 178b à 186a.

Afin d'avoir des éléments de comparaison avec le persan contemporain, nous avons ajouté à notre corpus le *Mesl-e hame-ye 'asrhā*, « Comme tous les après-midi », (pages 4 à 15), de Zoyā Pirzād (ZP). Ce recueil de nouvelles, publié en 1370/1992, est écrit dans un style narratif simple, et reflète la langue actuelle.

¹⁷⁶ Mellet 1988, pp. 18-23.

Les premiers chiffres et pourcentages donnés tiennent compte de toutes les formes, les seconds, de toutes les formes à l'exception du verbe *būdan*, « être ». Le fait que le verbe *būdan* soit à la fois très présent mais rarement marqué peut fausser notre vision. Les formes non marquées sont celles qui se présentent sous la forme *kunad* pour le radical du présent, et sous la forme *kard* pour le radical du passé.

Dans les rares occurrences où un verbe était marqué par deux des morphèmes étudiés, il a été compté pour ces deux morphèmes, mais seulement une fois dans le total des formes verbales. Les pourcentages étant arrondis, on ne s'étonnera pas que l'on puisse parfois lire un total supérieur à 100.

Les décomptes que nous présentons dans ce qui suit sont indicatifs. Du sujet de chaque texte peuvent dépendre les proportions de l'une ou l'autre forme. Par exemple, un texte narratif aura plus de verbes au prétérit qu'un texte descriptif qui, lui, offrira davantage d'imparfaits ; un texte rhétorique, quant à lui, contiendra plus de formes d'emphase. On ne peut valablement tirer de conclusion à partir de l'évolution de ces pourcentages que si la tendance est générale pendant toute la période.

En raison de ces différences thématiques, une évolution linéaire pourra s'avérer difficile à constater. Ce qui importe, c'est de noter si les proportions changent, voire si elles s'inversent, pendant notre période. Si chaque morphème continue de marquer la même valeur, un grand changement dans les proportions ne s'expliquerait pas. Nous reprenons ici l'idée de Lazard selon laquelle « la relation entre l'aspect quantitatif (fréquence de *râ*) et l'aspect qualitatif (valeur de *râ*) des faits envisagés contribue à éclairer l'évolution »¹⁷⁷. On peut donc supposer que si changement de proportions il y a, c'est très certainement à cause d'un changement de valeur. Cela reste à confirmer dans les prochains chapitres.

4.1. Evolution générale de toutes les formes verbales

Pour ce premier tableau, nous avons dénombré tous les verbes, quels que soient leur radical (présent comme passé) et leur forme (synthétique ou analytique). Nous avons néanmoins séparé les formes verbales synthétiques (colonnes 1 à 4) des formes analytiques, marquées (très rarement) ou non (colonnes 5 à 7).

¹⁷⁷ Lazard 1970, p. 381.

| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|-------------------|-------|-------------------|------------------|---------------|-------------|-------------------------|----------------------|-------------------|
| | Total | Forme non marquée | <i>hamē/ mē-</i> | <i>bi-</i> | <i>-ē</i> | Participe passé et être | Participe passé seul | Passif analytique |
| HM | 685 | 577 84,2 % | 10 1,5 % | 60 8,8 % | | 31 4,5 % | | 7 1 % |
| | 375 | 267 71,2 % | | 16 % | 0 | 8,3 % | 0 | 1,9 % |
| JP | 616 | 451 73,2 % | 28 4,5 % | 97 15,7 % | 13 2,1 % | 26 4,2 % | 12 0,16 % | |
| | 433 | 268 61,9 % | 6,5 % | 22,4 % | 3 % | 6 % | 0,23 % | 0 |
| TE ₁ | 680 | 443 65,1 % | 64 9,4 % | 136 20 % | 25 3,7 % | 18 2,6 % | | 8 1,2 % |
| | 493 | 256 52 % | 16,2 % | 27,6 % | 5,1 % | 3,7 % | 0 | 1,6 % |
| TE ₂ | 599 | 410 68,4 % | 38 6,3 % | 130 21,7 % | 20 3,3 % | 8 1,3 % | | |
| | 394 | 205 52 % | 9,6 % | 33 % | 5,1 % | 2 % | 0 | 0 |
| TS | 650 | 488 75,1 % | 23 3,5 % | 83 12,8 % | 14 2,2 % | 34 5,2 % | | 10 1,5 % |
| | 469 | 307 65,5 % | 4,9 % | 17,7 % | 3 % | 7,2 % | 0 | 2,1 % |
| TJG | 593 | 382 64,4 % | 44 7,4 % | 23 3,9 % | 29 4,9 % | 70 11,8 % | 43 7,3 % | 2 0,34 % |
| | 446 | 235 52,7 % | 9,9 % | 5,2 % | 6,5 % | 15,7 % | 9,6 % | 0,45 % |
| TH | 601 | 472 78,5 % | 21 3,5 % | 48 8 % | 10 1,7 % | 29 4,8 % | 21 3,5 % | |
| | 519 | 390 75,1 % | 4 % | 9,2 % | 1,9 % | 5,6 % | 4 % | 0 |
| PR | 607 | 464 76,4 % | 50 8,2 % | 36 5,9 % | 4 0,66 % | 36 5,9 % | 11 1,8 % | 6 0,99 % |
| | 536 | 393 73,3 % | 9,3 % | 6,7 % | 0,75 % | 6,7 % | 2 % | 1,1 % |
| RA | 647 | 373 57,7 % | 115 17,8 % | 27 4,2 % | 52 8 % | 22 3,4 % | 57 8,8 % | 4 0,62 % |
| | 510 | 233 45,7 % | 22,5 % | 5,3 % | 10,2 % | 4,3 % | 11,2 % | 0,78 % |
| SX ¹⁷⁸ | 674 | 321 47,6 % | 65 9,6 % | 4 0,59 % | 2 0,3 % | 94 13,9 % | 188 27,9 % | 2 0,3 % |
| | 431 | 78 18 % | 15,1 % | 0,93 % | 0,46 % | 21,8 % | 43,6 % | 0,46 % |
| TT | 635 | 382 60,1 % | 21 3,3 % | 24 3,8 % | 15 2,4 % | 46 7,2 % | 144 22,7 % | 3 0,47 % |
| | 569 | 316 55,5 % | 3,7 % | 4,2 % | 2,6 % | 8,1 % | 25,3 % | 0,53 % |
| ZP | 479 | 226 47,2 % | 193 40,3 % | 26 5,4 % | | 25 5,2 % | 6 1,3 % | 3 0,63 % |
| | 409 | 156 38,1 % | 47,2 % | 6,4 % | 0 | 6,1 % | 1,5 % | 0,73 % |

4.1. Formes verbales analytiques et synthétiques

¹⁷⁸ Des formes de participes sont préfixées de *mē-* (21 occurrences) ou de *bi-* (1 occurrence).

Comme il regroupe présent et passé, ce premier tableau masque certaines évolutions que nous percevrons mieux dans les suivants. Voici ce qu'on peut toutefois constater pour le moment :

– Les chiffres des textes judéo-persans sont rarement en accord avec ceux des autres textes de la même période.

– Le nombre des formes non marquées oscille. Cela peut dépendre d'abord de la thématique de chaque ouvrage.

– L'emploi du participe passé seul est en forte augmentation tout au long de la période. Il est en revanche en net recul, même quasi inexistant, dans le texte contemporain ; d'autres textes des XX^e et XXI^e siècles donneraient certainement une image plus précise de cet emploi en persan contemporain.

– Le morphème *mē-* est en constante augmentation, si l'on excepte le dernier ouvrage du corpus, TT. Mais étant donné que celui-ci est principalement narratif, c'est-à-dire composé de faits semelfactifs, la diminution de *mē-* s'explique.

– Le préfixe *bi-* est de moins en moins employé à partir du XIII^e siècle (TJG et textes suivants), ce qui le rend surtout caractéristique des textes des X^e et XI^e siècles. On peut penser que sa première valeur est en train de disparaître.

– La présence du suffixe *-ē* dépend du type de texte analysé. Le grand nombre d'occurrences rencontrées dans RA tient à la nature du second extrait étudié où l'on évoque les habitudes du Prophète, avec des verbes alors marqués par ce suffixe. Même si son évolution est loin d'être linéaire, il est important de constater que ce morphème est bien vivant tout au long de nos sept siècles d'étude. Comme il est absent du persan contemporain, sa disparition se situe donc entre le début du XVII^e et le XX^e siècle.

Séparer les deux radicaux, présent et passé, nous permettra peut-être de déceler d'autres mouvements.

4.2. Evolution des formes construites sur le radical du présent

Ne sont ici recensés que les verbes qui utilisent le radical du présent, du type *kun-*, à l'exception du verbe « être ».

| | Total (sans <i>būdan</i>) | Forme non marquée | <i>hamē/mē-</i> | <i>bi-</i> | <i>-ē</i> |
|-----------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|--------------|------------|
| HM | 310 | 245 79 % | 9 2,9 % | 56 18,1 % | 0 |
| JP | 219 | 144 65,8 % | 18 8,2 % | 55 25,1 % | 2 0,9 % |
| TE ₁ | 219 | 123 56,2 % | 40 18,3 % | 56 25,6 % | 0 |
| TE ₂ | 166 | 86 51,8 % | 21 12,7 % | 57 34,3 % | 2 1,2 % |
| TS | 172 | 138 80,2 % | 9 5,2 % | 25 14,5 % | 0 |
| TJG | 110 | 92 83,6 % | 14 12,7 % | 4 3,6 % | 0 |
| TH | 106 | 87 82 % | 13 12,3 % | 6 5,7 % | 0 |
| PR | 84 | 58 69 % | 15 17,9 % | 11 13,1 % | 0 |
| RA | 132 | 86 65,2 % | 31 23,5 % | 15 11,4 % | 0 |
| SX | 55 | 22 40 % | 32 58,2 % | 1 1,8 % | 0 |
| TT | 46 | 29 63 % | 9 19,6 % | 8 17,4 % | 0 |
| ZP | 224 | 52 23,2 % | 146 65,2 % | 26 11,6 % | 0 |

4.2. Formes verbales construites sur le radical du présent

Si l'on écarte les textes judéo-persans où *(ha)mē* est déjà très présent, ce morphème connaît une constante augmentation tout au long de la période, et celle-ci paraît encore plus perceptible que dans les données où formes sur radical du présent et formes sur radical du passé sont confondues. La baisse dans TT est somme toute relative : c'est surtout à cause du pic atteint dans SX qu'on a le sentiment d'une telle baisse, sinon on retrouve dans TT des proportions similaires à celles de PR et RA.

Le morphème *bi-* est en régression jusqu'à atteindre son plus bas niveau dans TJG et TH, soit aux XIII^e-XIV^e siècles. Puis il s'accroît dans les textes des XV^e-XVI^e siècles (excepté de nouveau SX). Nous examinerons au chapitre 14 si ce mouvement correspond à un changement de sa valeur.

Quant à *-ē*, il est extrêmement rare avec le radical du présent. Rappelons cependant que son absence dans la majorité des cas peut aussi s'expliquer par la longueur des passages – peut-être insuffisante justement – : ce n'est pas parce que le morphème manque dans des passages compris entre dix et vingt-cinq pages (approximativement 500 à 600 verbes) qu'il ne se rencontre jamais avec le radical du présent ailleurs dans nos textes. Nous aborderons en détail cette question dans le chapitre 10.

Nous pouvons mettre en lien cette hausse de *mē-* et cette baisse de *bi-* attestée dans SX avec une forte diminution des formes non marquées, qui ne sont alors plus majoritaires. Doit-on y voir une nuance dialectale particulière ? C'est possible. D'autres textes du nord-ouest – si toutefois SX émane bien de cette région – pourraient confirmer, ou infirmer cette hypothèse.

4.3. Evolution des formes construites sur le radical du passé

Dans le tableau qui suit, nous avons comptabilisé les verbes construits sur le radical du passé, du type *kard(-)*. Nous en avons exclu les formes du verbe « être », peu souvent marquées, ainsi que les formes périphrastiques de parfait et de passif.

| | Total (sans <i>būdan</i>) | Forme non marquée | <i>hamē/mē-</i> | <i>bi-</i> | <i>-ē</i> |
|-----------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|--------------|--------------|
| HM | 27 | 22 81,5 % | 1 3,7 % | 4 14,8 % | 0 |
| JP | 184 | 124 67,4 % | 10 5,4 % | 42 22,8 % | 11 6 % |
| TE ₁ | 248 | 133 53,6 % | 24 9,7 % | 80 32,3 % | 25 10,1 % |
| TE ₂ | 220 | 119 54,1 % | 17 7,7 % | 73 33,2 % | 18 8,2 % |
| TS | 255 | 169 66,3 % | 14 5,5 % | 58 22,8 % | 14 5,5 % |
| TJG | 216 | 143 66,2 % | 30 13,9 % | 19 8,8 % | 29 13,4 % |
| TH | 361 | 303 83,9 % | 8 2,2 % | 42 11,6 % | 10 2,8 % |
| PR | 399 | 335 84 % | 35 8,8 % | 25 6,3 % | 4 1 % |
| RA | 292 | 147 50,3 % | 84 28,8 % | 12 4,1 % | 52 17,8 % |
| SX | 72 | 56 77,8 % | 12 16,7 % | 2 2,8 % | 2 2,8 % |
| TT | 330 | 287 87 % | 12 3,6 % | 16 4,8 % | 15 4,5 % |
| ZP | 151 | 104 68,9 % | 47 31,1 % | 0 | 0 |

4.3. Formes verbales construites sur le radical du passé

Les formes non marquées sont largement majoritaires du X^e au XVI^e siècle et c'est encore le cas en persan contemporain (ZP). Lorsque le pourcentage est moindre, comme dans RA, c'est en raison du thème du texte : l'extrait en question, le second, est une énumération des habitudes du Prophète. Or nous verrons que dans cet état de langue, l'habitude dans le passé est marquée par *-ē*, parfois par *mē-*.

Le morphème *bi-* ne cesse de diminuer, jusqu'à disparaître définitivement à un moment compris entre le XVII^e siècle et l'époque contemporaine. Pour *-ē*, la forme se maintient jusqu'au XVI^e siècle.

4.4. Comparaison des proportions entre les deux radicaux, présent et passé

Lorsqu'on compare entre elles les données des deux radicaux, on constate les éléments suivants :

– Les formes non marquées ne connaissent pas la même évolution selon le radical sur lequel elles sont construites. On peut penser que la forme neutre (logiquement la plus fréquente) devient peu à peu la forme avec *mē-* pour le radical du présent et demeure la forme du type *kard* au passé. Cependant, ce mouvement n'est pas encore complètement achevé à la fin du XVI^e siècle, même s'il semble bien avancé dans un texte comme SX.

– Pour le morphème *bi-*, l'évolution diffère également en fonction du radical auquel il se préfixe : on observe un mouvement de baisse, puis de hausse à partir des textes du XV^e siècle avec le radical du présent, tandis que la baisse est constante avec le radical du passé depuis le X^e siècle, jusqu'à une totale disparition en persan contemporain.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Nous avons retenu dix textes de sorte à couvrir équitablement les sept siècles de notre période d'étude. Parmi un large éventail de possibilités, nous avons choisi un ouvrage scientifique (médical), des textes théologiques (commentaire de la Bible ou du Coran), ainsi que des textes historiques. Loin de tout effet stylistique pour la grande majorité, on peut estimer qu'ils sont un reflet fidèle de la langue de leur époque. Certains présentent même un style oral. Mais il ne faut pas perdre de vue que ces textes sont des écrits – c'est donc dans la prose que nous décrirons l'évolution du système verbal –, et que, par conséquent, tous les phénomènes de changements qui l'animent ont très probablement eu lieu plus tôt dans l'usage oral quotidien¹⁷⁹.

Pour savoir si aux différences liées à la chronologie s'ajoute la dimension dialectale, nous avons sélectionné des textes originaires des diverses régions du domaine iranien, dont ceux en judéo-persan pour les X^e-XI^e siècles.

Des éléments peuvent aussi nous échapper par manque de données. Nous ne pouvions pourtant pas grossir à l'infini notre corpus pour une raison évidente : analyser des formes verbales sur plus d'un millier de pages pose déjà des difficultés. Voilà pourquoi nous avons essayé de pallier ces éventuelles incertitudes en recourant ponctuellement à d'autres textes – de notre période et d'époques contiguës – ou en nous servant des occurrences utilisées dans d'autres travaux. Sur ce dernier point, c'est surtout l'ouvrage de Lazard (1963) qui nous a permis d'élargir avantageusement le choix de nos exemples. Bien que plus récents, nous avons moins sollicité les travaux de Seddiqiyān (1383/2004) et d'Ahmadi-Givi (1380/2001), pour des raisons méthodologiques : poésie et prose sont mêlées, et les ouvrages sont exploités sans tenir compte de leur époque respective.

Le cadre de notre travail restant limité, nos conclusions ne seront à proprement parler que provisoires puisqu'elles ne sont valables que pour notre corpus. De même nous nous méfierons de toute explication *ad hoc* : d'un seul cas on ne peut tirer de règle. Nous aurons néanmoins déjà un aperçu relativement fiable et solide du système verbal persan et de son évolution.

¹⁷⁹ Voir la remarque de Marchello-Nizia (2009, p. 154) sur l'évolution de « beaucoup » dans l'histoire du français.